

SG/TS/NS

**VILLE DE LEZIGNAN-CORBIERES  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-cinq mars, à seize heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé, au palais des fêtes, avenue Maréchal Foch, sous la présidence de M. Le Maire, Gérard FORCADA.

Etaients présents :

Mme BIRKENER, M. PUJOL, Mme LECEA, Mme PAILHIEZ, Mme BENET, M. VIVES, M FUMET, M COMBES, M JOLIS, M. MASUYER, M. LARRIGOLE, Mme DANRE, Mme JAFFUS, M CAUMEIL, Mme COURTOIS, Mme JULIAN, Mme LOUARN, M PENAVALRE, M. DENARD, Mme BAROUSSE, Mme FABRESSE-ROCA, Mme COURRIERE-CALMON.

Ont donné mandat :

Mme Sylvie FUMET à M Bernard FUMET  
Mme Valérie FERRET à M Jean-Paul PUJOL  
M Jean-Claude LAVAUD à Mme Martine JAFFUS  
Mme Sabrina FITO à M Gérard FORCADA  
M Didier JULIAN à Mme Virginie JULIAN  
M Laurent ROUGE à M Guy VIVES  
M Serge LOMBARDI à Mme Sophie BIRKENER  
M Freddy NOLOT à M Thierry DENARD  
M Michel MAÏQUE à Mme Françoise BAROUSSE  
Mme Christel DA CONCEICAO à Mme Catherine FABRESSE ROCA

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de procurations : 10

Date de la convocation : 19 mars 2021

Date de l'affichage par extrait : 31 mars 2021

Secrétaire de séance : Mme Virginie JULIAN

OBJET :**Compte de Gestion 2020 - Budget Annexe Assainissement**

Conformément aux articles L1612-12, L2121-31 et L2343-1 du CGCT, le conseil municipal doit voter au préalable du compte administratif budget annexe eau potable 2020 le compte de gestion 2020 dressé par le Trésorier.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les résultats du compte de gestion 2020, budget annexe eau potable.

Vu les articles L1612-12, L2121-31 et M 2343-1 du CGCT,

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le compte de gestion 2020 budget eau potable adressé par le Trésorier,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'année 2020, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier municipal accompagné de l'état de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

**Le Conseil Municipal,  
Sur présentation et proposition de son rapporteur, M Pujol,  
A l'unanimité,**

- Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire, fixe comme suit le total des opérations et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de l'exercice, égaux en débits et crédits : 6 264 108.81 €

- Statue sur l'exécution du budget annexe eau potable de l'année 2020, arrête comme suit les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
opérations de l'exercice (2)	263 576,97	279 060,00	395 630,11	314 065,97	659 207,08	593 125,97
<b>TOTAUX CUMULES (1 + 2)</b>	<b>263 576,97</b>	<b>279 060,00</b>	<b>395 630,11</b>	<b>314 065,97</b>	<b>659 207,08</b>	<b>593 125,97</b>
résultat de cloture		15 483,03		-81 564,14		-66 081,11
reste à réaliser (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES (1 + 2 + 3)</b>	<b>263 576,97</b>	<b>279 060,00</b>	<b>395 630,11</b>	<b>314 065,97</b>	<b>659 207,08</b>	<b>593 125,97</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>15 483,03</b>		<b>-81 564,14</b>		<b>-66 081,11</b>

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

REÇU LE  
01 AVR. 2021  
A LA S/PREFECTURE DE NARBONNE

Le Maire,

Gérard FORCADA

